



## **CSAS-D 1<sup>er</sup> degré du 9 février 2023**

### **Déclaration commune intersyndicale**

**Suite au GT du CSA-SD du 30 janvier 2023**, vous nous avez envoyé, Monsieur le Directeur Académique, un message avec des références réglementaires **pour nous empêcher de communiquer sur votre premier projet d'ouvertures et fermetures de classes.**

Nous vous rappelons que dans le Val d'Oise, depuis de nombreuses années, les organisations syndicales ont toujours communiqué auprès des collègues et des écoles les projets de carte scolaire en tant que tels, sans qu'aucun DASEN ne les mettent en question et sans que cela ne remette en cause le travail de l'instance à laquelle nous restons attachés.

Depuis votre arrivée dans le Val d'Oise, vous avez avancé de nombreuses fois votre grand attachement au "dialogue social". Force est de constater le contraire.

Vous empêchez les délégué.s du personnel de communiquer en direction des agents ou de la presse.

Nous considérons cela comme une entrave au droit syndical et à la mission première des organisations syndicales de défendre les intérêts divers des personnels qu'elles représentent.

**En tant qu'élu·es en CSA D, les organisations syndicales UNSA Education 95, FNEC FP FO, FSU-SNUipp 95 et CGT Educ action prennent donc la décision de communiquer comme d'habitude les mesures de carte pour la rentrée 2023.**

Nous vous demandons également, Monsieur le Directeur Académique, de nous faire parvenir à l'avenir les documents préparatoires aux réunions du CSA -SD dans un délai suffisant qui respecte le rôle des représentant.es du personnel, et non la veille d'un week-end pour un groupe du travail programmé le lundi.

En vous remerciant pour votre attention.